

Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 26 (1938)

Heft: 535

Werbung

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 16.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

et de leur pays, quelques paroles de félicitations et de reconnaissance pour Mrs. Catt, et de lui faire parvenir cette carte avant le 20 décembre (Mme Rosa Manus, 67 Jacob Obrechtstraat, Amsterdam Z.). De toutes ces cartes de visite nouées par un ruban, Rosa Manus fera une chaîne des veux de toutes les femmes à travers le monde. L'idée est charmante, et mérite de rencontrer l'écho le plus étendu.

Pour les enfants qui vont à l'école...

C'est en effet au profit des œuvres de protection de l'enfance d'âge scolaire que sont vendus depuis quelques jours les timbres et les cartes de *Pro Juventute*. Soupes et cantines scolaires, distribution de lait dans les écoles, de vêtements chauds, — et même de skis pour ceux qui, dans nos montagnes, ont un long chemin à faire dans la neige pour se rendre en classe — soins dentaires aux écoliers, lutte contre le goitre si nécessaire en certaines régions de notre pays, création de bibliothèques scolaires, colonies et séjours, voyages et camps de vacances, placement familial, aide aux chômeurs, aide aux enfants suisses à l'étranger (vacances passées au pays, formation professionnelle, etc.)... On voit qu'il y en a pour tous les goûts, pour toutes les préoccupations, et chacune de nos lectrices, en achetant timbres et cartes, saura ainsi à quelles besoins elle fait face, et à quelles nécessités, elle vient en aide.

Les cartes postales, cette année nous intéressent tout spécialement, puisqu'elles sont l'œuvre d'une femme peintre: Marta Riggenbach (Zurich). Toute petite, celle-ci fit preuve de grandes dispositions pour le dessin et la peinture, que développèrent ses études et ses voyages à l'étranger. Depuis 1925, ses œuvres — des paysages, des fleurs, des portraits — ont figuré dans les unes ou les autres de nos Expositions cantonales ou locales, et son nom est en outre bien connu comme auteur de la carte postale du 1^{er} août 1934 et des cartes *Pro Infirmis* de 1933. C'est maintenant *Pro Juventute*, qui s'est assuré son concours, et le charme discret et pénétrant des paysages qu'elle évoque, comme la gaîté et le coloris de ses types d'enfants, assurent un beau succès à la vente de ses cartes postales.

Quant aux timbres-poste, toujours si recherchés des collectionneurs, nous recommanderons notre antienne sur l'intérêt qu'il y aurait à voir y figurer une fois une figure de femme suisse! si l'on ne nous avait pas glissé dans le creux de l'oreille qu'un projet était à l'étude pour une autre année... Prenons donc patience, et en attendant, achetons timbres et cartes de 1938!

Pour les réfugiés

On nous prie de rectifier auprès de nos lecteurs quelques confusions, malheureusement inévitables, et pour lesquelles nous leur disons toutes nos excuses, qui se sont produites entre les numéros des différents comptes de chèques postaux des différents Comités de secours aux réfugiés. Voici donc ces numéros.

Office central suisse d'aide aux réfugiés, Zurich, N° VIII. 20416.

Service de renseignements pour les réfugiés, Palais Wilson, Genève, N° I. 2108.

Centre international d'aide en Tchécoslovaquie, Palais Wilson, Genève, N° I. 2711.

(On peut également verser des dons à ce Comité par l'entremise du compte de chèques de la Société de Banque Suisse, Genève, N° I. 172, en prenant bien note que c'est cette Société de banque et non le Comité qui est titulaire du compte de chèques, et en indiquant au dos du coupon qu'il s'agit de l'aide en Tchécoslovaquie).

Petit Courrier de nos lectrices

L. C. (Vevey) à J. F. (Lausanne). (N° 533). — Je ne suis pas mathématicienne, mais je puis vous dire, au sujet des retraites masculines et féminines, ce que j'ai entendu d'un homme qui s'en est beaucoup occupé dans les sphères lausannoises: les femmes vivent beaucoup plus longtemps que les hommes, donc à verseront également, et même en tenant compte de l'assurance-survivants masculine les femmes coûtent beaucoup plus cher à la caisse... Je me le suis laissé dire, étant donné que je ne dispose d'aucun moyen personnel me permettant d'en faire la preuve moi-même, mais je n'ai non plus aucune raison de douter de la véracité de ces assertions, la Caisse en question ayant eu plusieurs fois recours aux lumières de mathématiciens actuaires aux Assurances ou professeurs de mathématiques.

Coopératrice fervente à Liette (Neuchâtel), C.-J. L. (Montreux) et Jacqueline S. (N° 531 et 532) — J'ai été très navrée de constater

Quant aux dons qui sont versés à notre propre compte de chèques postaux N° I. 943, rappelons que nous les transmettons au fur et à mesure au Comité International pour le placement des Intellectuels réfugiés, dont le siège est à Genève, et qui, en étroites relations avec les autres Comités, a été fondé par une de nos amies. De même que tous les chemins mènent à Rome, tous les dons finissent par arriver au même but, d'entraide et de protestation contre l'abominable misère des parias de notre XX^e siècle "civilisé"!

Réçu depuis le 13 novembre pour les réfugiés en Suisse

Mme M. M. (Cointrin, Genève) « pour les réfugiés juifs » Fr. 5.—
Anonyme (Le Sentier) « pour les réfugiés israélites » 10.—
Mme G. (Coppet) « pour les réfugiés » 10.—
Mme A. A. (Genève) « pour les réfugiés d'Allemagne » 10.—
M. P. (Nyon) « pour les réfugiés » 5.—
Total au 29 novembre: Fr. 40.—

Total à ce jour: Fr. 193.—

Tous nos remerciements, comme ceux du Comité pour les réfugiés. Notre souscription reste ouverte.

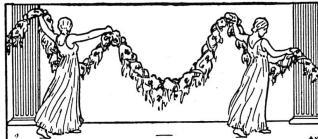
Pour que le "Mouvement Féministe" vive...

Bien que nous nous soyons effacées, ces temps derniers, ne voulant pas que nos propres difficultés fassent concurrence à la misère des réfugiés, nos amies pensent toujours à nous, et nous les en remercions bien vivement ici.

Mme K.-R. (Mont-la-Ville). Fr. 5.—
Mme C. C. (Neuchâtel) 10.—

Fr. 15.—
Listes précédentes: 245.55

Total: Fr. 260.55



A travers les Sociétés

Cartel genevois d'hygiène sociale et morale. L'Assemblée d'automne des délégués de cette grande Fédération qui groupe actuellement 58 Sociétés à Genève vient d'avoir lieu au local de l'Union des Femmes, sous la présidence de Mme Gouze.

Celle-ci a d'abord présenté un rapport nourri sur l'activité du Bureau directeur qui est constante et intense, tant dans l'ordre de la morale publique que dans celui de la protection de l'enfance, de la jeunesse et de la famille. De la première catégorie relève en premier lieu le problème de la prostitution, que le Bureau du Cartel étudie avec attention, prêt à intervenir toutes les fois que risquent d'être prises des mesures qu'il juge inefficaces ou dangereuses, et cherchant d'autre part des moyens constructifs de lutte contre le fléau: développement de la police féminine, maison de rééducation pour prostituées majeures, service social antivénérien, etc. Ceci sans préjudice de l'attention active qu'il porte à d'autres questions de moralité publique: concours de beauté, littérature sensationnelle, etc. Dans le domaine de la protection de l'enfance et de la jeunesse, le Bureau a mené une longue enquête dans divers milieux sur la mentalité de la jeunesse actuelle; il s'est préoccupé de l'épidémie d'attentats à la pudeur qui a sévi le printemps dernier, de l'organisation des loisirs, de l'application du règlement interdisant l'accès des cinémas à tout enfant de moins de seize ans, et continué par sa propagande à soutenir l'Office de consultations matrimoniales qui fonctionne au dispensaire des Eaux-Vives.

que dans le débat sur les grands et les petits magasins, aucune voix ne s'est encore élevée en faveur du système coopératif, si bien qu'après avoir vainement espéré que quelqu'un viendrait en parler ici, je me décide à prendre la plume. L'estime en effet que là est la vraie solution, « la formule de l'avenir » pour parler comme Jacqueline S., car où trouver mieux que cette organisation de vente dont le profit retourne également à ceux qui en font partie? et pour laquelle, par conséquent, il ne peut être question de bénéfices exagérés, d'exploitation des uns par les autres, d'écrasement des petits par les grands etc., etc.? Et n'y a-t-il pas là une valeur morale de collaboration à laquelle, nous femmes, devons être spécialement sensibles? Chères lectrices du Petit Courrier, je m'exprime bien mal, mais je suis sûre que si vous étudiez le système à base de la « Coopé », vous partagerez mon point de vue. Puis-je demander combien de vous sont membres d'une « Coopé »? car cela me ferait plaisir de me sentir en fraternité avec des féministes! On bien est-ce indiscrét?

La seconde partie de cette séance a été consacrée à un exposé très détaillé de M. Larivière, directeur du service médico-pédagogique d'observation et de Mme B. Richard, juge assesseur à la Chambre pénale de l'Enfance sur la protection de l'enfance à Genève. S'agissant d'un tableau synoptique très clairement dressé, les deux orateurs ont promené leur auditoire, dans le dédale des institutions de tout ordre, tant officielles que privées, qui, chez nous, prévoient chaque cas de déficience matérielle ou mentale, répondent à chaque besoin d'une enfance véritablement privilégiée, ceci surtout lorsqu'on songe à la situation fragile des enfants de Chine et d'Espagne, bombardés, massacrés, affamés, à la misère affreuse de l'enfance sous-alimentée, tuberculeuse, sans feu, dans certaines régions de l'Europe balkanique, ou au sort douloureux des enfants de réfugiés et de proscrits politiques. Des questions posées par les délégués, et témoignant leur intérêt, ont permis encore de préciser certains points, et ont prolongé assez tard cette séance réussie en tous points.

Cartel des Associations féminines vaudoises.

Réuni, le 14 novembre, sous la présidence de Mme A. Quinché, le Cartel des Associations féminines vaudoises a enregistré avec plaisir le fait que l'instruction civique est enseignée dès le printemps 1938 aux jeunes filles des classes primaires, primaires supérieures et ménagères du canton. Il a appris, avec quelques détails, la décision du Synode de l'Église nationale relative à l'éligibilité des femmes dans les conseils ecclésiastiques; la commission spéciale désignée pour étudier cette question poursuivra son travail, et pourra l'adoindre des membres nouveaux.

Au Conseil d'Etat a été adressée une lettre lui recommandant la nomination de femmes dans certaines commissions cantonales, permanentes ou temporaires, et une autre lettre demandant si les femmes vaudoises participant à l'Exposition nationale suisse de Zurich, soit dans le Pavillon de la femme, soit pour la cuisine régionale, pourront toucher quelque argent des subventions qui vont être votées par le Grand Conseil.

La Fédération vaudoise des Unions de femmes a été chargée de diriger le Cartel pour la période 1938-1940.

Dimanche 4 décembre:

GENÈVE: Union des Travailleurs sociaux: 19 h. 45 à 19 h. 50: *Les cinq minutes de la solidarité*, causerie par Radio sur des œuvres sociales romandes: *L'ent'aide ménagère, collecte de légumes*.

Lundi 5 décembre:

GENÈVE: Association pour le Suffrage féminin, 22, rue Et-Dumont, 20 h. 30: Séance mensuelle (Thé suffragiste): *L'aménagement de la vieille ville*, causerie avec projections lumineuses par Mme P. Guinand, avocat, président du « Guet », Société d'urbanisme. Discussion. Cordiale invitation à tous.

Jeudi 8 décembre:

GENÈVE: Union des Femmes, rue Et-Dumont, 19 h. 30: Souper d'Escalade, puis *Revue*, par la troupe de l'U. D. F. S'inscrire à l'avance au local.

Id.: id. Ecole d'Etudes sociales, 3, route de Malagnou. Cours pour infirmières-visiteuses ouvert à toute femme et jeune fille s'intéressant aux questions traitées, 18 h. 30: *Le problème de la prostitution. V. Le rôle du service social dans la lutte antivénérienne*, par Mme le Dr. Schaezel.

Dimanche 11 décembre:

BERNE: Assemblée générale de la Société suisse des femmes peintres, sculpteurs et décorateurs, Schulwarte, Helvetiaplatz. Rapports, propositions, etc. Banquet en commun.

Lundi 12 décembre:

GENÈVE: Soroptimist-Club, Hôtel de Genève et Brésil, rue du Mont-Blanc. Souper d'Escalade, tombola, surprises, etc.

Jeudi 15 décembre:

SOTTONS: Commission d'éducation de l'Alliance nationale de Sociétés féminines suisses, Société romande de radiodiffusion, 18 h. à 18 h. 15: *Les petits et la partie*, causerie par Radio, par Mme Eug. Bridel (Lausanne).

FOURRURES
Spécialiste de la garniture
Transformations Réparations soignées
MAISON MARTHE
4, rue du Vieux-Collegue (2^e ét.) GENÈVE

Une belle chevelure
Un visage frais et reposé
grâce aux **PRODUITS PASCHE** les plus anciens et les plus appréciés.

Produits capillaires - Produits de beauté

Donnez donc la préférence aux produits capillaires et de beauté, ainsi qu'aux traitements de l'

INSTITUT PASCHE-VEVEY
TÉLÉPHONE 51347

Les échantillons **Cold cream, crème de jour, crème citron**, contre 40 cts. en timbres-poste.

L'INSTITUT PASCHE forme en tout temps des élèves. Demandez nos nouvelles conditions. Nous cherchons **voyageuses** à la commission présentant bien, et ayant déjà visité clientèle particulière.

La Maison de la Laine
et de tous les tricotages

TRICOTEUSE DE LA MADELEINE
1, rue du Vieux-Collegue - Genève (télé Poste) Tél. 45.991

Explications gratuites de Mme V. Renaud

AUX GOURMETS
amateurs de Charcuterie vaudoise

AUG. MASSON - Ecublens s. Lausanne - TÉL. 39122
envoie sur commande et contre remboursement:
Saucissons - Lard fumé (gras et maigre) - Côtelettes et jambon fumés - Saucisses aux choux (dès octobre)
Saucisse à rôtir (le mercredi et vendredi) - Saindoux.

Impr. anc. P. RICHTER, rue Alf.-Vincent, 10

Carnet de la Quinzaine

Samedi 3 décembre.

LAUSANNE: Lycée de Suisse, 20, rue d'Etaz. 14 h. 15: Assemblée générale. Rapports divers, élections, propositions.

LA CRÈME...

n'est pas du mortier, ne la gâchez pas
n'est pas du plâtre, ne la battez pas
n'est pas une relique, ne la conservez pas

MAIS...

fouettez-la très froide
fouettez-la en y incorporant de l'air
fouettez-la au moment de la servir.
Achetez celle des

LAITERIES RÉUNIES

POMPES FUNÈBRES OFFICIELLES
de la Ville de Genève, Plainpalais et Petit-Saconnex
5, rue de l'Hôtel-de-Ville, 5, au 1^{er}
Téléphone: 43.285 (permanent)
s'adresser ou téléphoner de suite à l'adresse ci-dessus
FORMALITÉS GRATUITES

Soutenez votre "Mouvement" en réservant vos commandes aux Maisons qui l'utilisent pour leur publicité